



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

REÇU LE :

11 MAI 2021

SGCD FOIX



Service émetteur : Animation des politiques territoriales de santé
publique – Unité prévention de la santé
environnementale
Affaire suivie par : Alain BUGÉ
Courriel : Alain.buge@ars.sante.fr
Téléphone : 05 34 09 83 53
Réf. :
Date : 11/05/2021

Mme la préfète de l'Ariège
DCIAT-BAT
Cellule environnement
2, rue de la préfecture
Préfet Claude Erignac
B.P.40087
09007 FOIX CEDEX

OBJET : Commune de Bonac-Irazein.

Mise en conformité du captage AEP de Riou-Sourd et de ses périmètres de protection, exploités par le syndicat mixte départemental de l'eau et de l'assainissement (SMDEA).

Réf. : Envoi du SMDEA date du 2 avril 2021.

P.J. : 3 dossiers d'enquête publique.

avis de la direction départementale des territoires et de l'agence de l'eau Adour Garonne.

J'ai l'honneur de vous transmettre les avis favorables de l'unité eau de la DDT et de l'agence de l'eau Adour Garonne concernant le dossier de mise en conformité des périmètres de protection du captage de Riou-Sourd, situé sur la commune de Bonac-Irazein.

La déclaration de prélèvement a fait l'objet d'un récépissé de réception de la part de la direction départementale des territoires et la page 18 du dossier a été modifiée pour tenir compte de l'avis du service environnement risques du 27 avril 2021

Ce dossier ne fait l'objet d'aucune remarque de la part de mes services. J'émet un avis favorable à sa mise à l'enquête publique.

Pour la directrice départementale
de l'ARS de l'Ariège,
l'adjointe à la directrice

Edith IZQUIERDO-JAIME